

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Séance du 06 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à 18H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
M. LAUFRAY Christophe – Maire de la commune

Présents : Mmes et MM. LAUFRAY Christophe – AMSELEM Martine – BERTON Christian – ORIOU Anne-Claire – JACQUOT Rémy - CHAPUT Ghislaine – NIGUES Davy – RUEDA Nadine – MISTRAL Hervé – TEIXIER Tania – VASSEUR Daniel – BARTHELEMY Marie-Amélie – MANELLI André - VINCENTELLI Geneviève - FARENQ Jeanine – VALLAURI Geneviève – GUIGUE Annie – GINOUVES Isabelle - MEGALIZZI Raphaël – PERRET Christophe – THOMSEN Guillaume – GUIBERT-ESTIENNE Marion – SALVAT Rachel – FALCHERO Guillaume – BOUALEM Sofiane – VARELA Nicolas - ISNARD Robert - BOUYA Corine – DEMARQUE Mickaël – DELLANEGRA Séverine – CHIOUSSE Céline – BESANÇON Julien

Absent(s) excusé(s) avec pouvoir : M. MORRA Geoffroy

Absent(s) excusé(s) : /

Le secrétariat a été assuré par : Mme AMSELEM

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal :	33
Nombre de Membres en exercice :	33
Nombre de suffrages exprimés :	33
Vote pour :	33
Vote contre :	/
Abstention :	/

N° 106/23 - Renouvellement pour 3 ans de l'adhésion de la Commune à l'association FLVS, dans le cadre du programme VIF « Vivons en Forme »

Rapporteur : Mme VALLAURI

L'association FLVS a pour objet : « la mise en place d'études scientifiques, épidémiologiques ou sociologiques ; la réalisation d'actions de prévention et de promotion de la santé auprès des populations et leur évaluation ; la formation continue des professionnels de santé, de l'éducation et des acteurs locaux de Villes ou EPCI ».

Elle est porteuse du programme de santé « Vivons en Forme » (VIF), qu'elle coordonne et anime, et auquel adhèrent de nombreuses communes. Son but est de prévenir l'obésité chez l'enfant, garantir la santé et le bien-être de tous et contribuer à réduire les inégalités sociales de santé en matière d'alimentation et d'activité physique. L'objectif du programme VIF est d'aider les seniors et les familles à modifier en profondeur et durablement leurs habitudes en matière d'alimentation et d'activité physique.

L'idée est de développer et d'enrichir l'offre de proximité pour favoriser des comportements favorables à la santé en cohérence avec le Plan National Alimentation (PNA) et les recommandations du Programme National Nutrition Santé axés principalement sur :

- Une alimentation équilibrée, diversifiée, abordable et plaisante au niveau familial,
- La pratique d'activités physiques régulières pour tous, intégrées dans le quotidien,
- Un environnement local favorable à l'intégration de ces bonnes pratiques.

Le programme "Vivons en forme" met à la disposition des structures municipales et du tissu local, des outils et des actions concrètes à mettre en place pour parvenir à cet objectif.

La Commune a adhéré au programme depuis 2013, et souhaite renouveler son adhésion pour les 3 ans à venir.

L'adhésion à l'association FLVS est de 3 000€ par an.

En conséquence, il est demandé à l'assemblée :

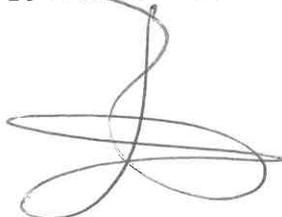
- D'approuver le renouvellement de l'adhésion de la Commune à l'association FLVS, dans le cadre du programme VIF, pour 3 ans à compter de 2024,
- D'autoriser le Maire à signer la convention correspondante,
- D'autoriser le versement de la cotisation correspondante à compter de l'année 2024.

Où le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre la Présidente et le Secrétaire de séance.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 06 novembre 2023.

Christophe LAUFRAY
Le Maire
Le Président de séance



Martine AMSELEM
1^{ère} Adjointe au Maire
La secrétaire de séance

